



AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve : Longboard Revival 5ème édition

Date complète : 1 août 2021

Lieu : LES SABLES D'OLONNE

Autorité Organisatrice : SPORTS NAUTIQUES SABLAIS (SNSablais)

1. RÈGLES :

La régata sera régie par :

- 1.1.1. Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2021/2024
- 1.1.2. Les règlements fédéraux,
- 1.1.3. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITÉ :

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION :

- 3.1 La régata est ouverte aux planches à voile aux flotteurs mesurant entre 3m10 et 3m90, et possédant une dérive escamotable et de conception antérieure à l'année 2000.
- 3.2 La régata est ouverte aux planches à voile aux flotteurs Bic 293 pour les catégories benjamins, minimes, et cadets.
- 3.3 Les voiles devront être en dacron, le mono-film ne sera accepté que pour une fenêtre visibilité.
- 3.4 Les planches à voile open ne pourront utiliser que de voiles de taille inférieure à 6.5 m2 ou grément A.
- 3.5 Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide compétition ou loisirs et un certificat médical,
 - une autorisation parentale pour les mineurs,
 - l'autorisation de port de publicité 2018.
- 3.6 L'organisation pourra créer des flottes monotypes selon le nombre d'inscrits.
- 3.7 Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF et un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1,5 million d'Euros.

4. DROITS À PAYER :

Les droits d'inscription sont : **10€** par coureur payables aux SNSablais, **15€** par coureur pour toute pré-inscription faite après le 1 août 2020.

Pour les non licenciés : inscription +licence 25€ (certificat médical obligatoire de non contre indication à la pratique de la voile en compétition).

- par chèque à envoyer par courrier pour confirmer l'inscription aux SNSablais

Sports Nautiques Sablais

BP 50272 Port Olona - 125 Place Jean David Nau
85107 Les Sables d'Olonne Cedex

5. PROGRAMME :

Dimanche 1 Août : 9h-10h00 : Inscriptions à la base de mer « Club house »
10h30 : Briefing
11H00 : 1er signal d'avertissement (1 à 4 manches)
15h30 : fin des manches
17h00 : Remise des prix

6. INSTRUCTIONS DE COURSE :

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la prescription fédérale.

7. LES PARCOURS :

Les parcours à effectuer sont les suivants : types triangles olympiques, trapèzes...
Départ et arrivée possible de la plage.
Parcours côtier.
Ils seront communiqués au cours du briefing le jour de la régata.

8. SYSTEME DE PENALITE :

8.1. La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8.2. La pénalité de remplacement pour une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction être sanctionnée d'une pénalité pouvant aller de 10% du nombre des inscrits à la disqualification.

9. CLASSEMENT :

La compétition sera validée avec au moins une manche courue.

10. PRIX :

Des lots seront distribués aux participants.

11. DECISION DE COURIR :

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommages (matériel et/ou corporel).

12. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :

En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée - **Longboard Revival**, aux Sables d'Olonne à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image et son nom sur tous matériaux liés à ladite épreuve.

13. **Infos diverses :** Les coureurs pourront stationner sur la base de mer la nuit du samedi (dans la limite des places disponibles) au dimanche, participer à la préparation du matériel et la soirée du samedi.

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Les Sports Nautiques Sablais
02 51 21 63 00
sportsnautiquessablais@orange.fr

Merci à nos partenaires !

